

Tensions sur le marché du travail : le Premier ministre saisit le CESE



TRAVAUX ET AUDITIONS PUBLIÉE LE 29/09/2021

Formation de travail liée : [COMMISSION TRAVAIL ET EMPLOI](#)

A l'occasion de son intervention en séance plénière du CESE le 14 septembre, le Premier ministre a saisi le CESE de la problématique des métiers en tension.

"La première saisine du Gouvernement que je vous propose porte sur la question ancienne mais qui n'a jamais été aussi aiguë des tensions sur le marché du travail. Alors que la reprise est là, plus vigoureuse que ce que les experts attendaient, ses pleins effets sont entravés par les difficultés de recrutement des entreprises. (...) Dans le même temps,

même si le taux de chômage est revenu à son point le plus bas depuis plus bas depuis plus de 12 ans, ce sont encore 8% des actifs et plus particulièrement 20% des jeunes actifs qui sont encore en recherche d'emploi." - Jean Castex, Premier ministre

De nombreux secteurs touchés par les difficultés de recrutement

En 2019, les plus fortes tensions étaient observées dans les métiers du bâtiment, de l'industrie, de l'aide à domicile et de l'informatique. Il faut y ajouter l'agriculture pour la partie de ses productions dépendantes d'une nombreuse main d'oeuvre salariée, le plus souvent à caractère saisonnier. Les travaux de Pôle Emploi et de la Dares qui ont mis en place un indicateur de ces tensions ont aussi identifié une pluralité de facteurs conduisant à ces situations : manque de main-d'oeuvre disponible, conditions de travail contraignantes, non durabilité de l'emploi, intensité d'embauche, inadéquation géographique de l'offre et de la demande de travail, lien formation-emploi.

Suite à la période de pandémie avec ses restrictions d'activités, les secteurs cités ci-dessus sont rejoints par l'hébergement/restauration qui peine à retrouver ses salariés d'avant la crise, ou encore par les métiers du numérique, et le secteur agricole.

Un projet d'avis autour des causes des difficultés de recrutement et la recherche de solutions adaptées

L'avis du CESE portera sur **l'ensemble des causes de ces difficultés et aux moyens d'y remédier**. Il intégrera la dimension territoriale du sujet en s'interrogeant sur les contraintes de localisation des activités, sur l'approche systémique habitat - emploi pour faciliter les projets d'installation et sur les conditions d'une mobilité profitable aux actifs, aux entreprises et aux territoires dans le respect des objectifs de lutte contre le changement climatique et de préservation de l'environnement.

Les préconisations tiendront compte des spécificités des secteurs d'activité et des métiers. Elles s'inscriront dans une vision prospective des métiers, des compétences et des qualifications en relation étroite avec l'anticipation et l'orientation des grandes mutations économiques, sociales et environnementales.

Télécharger la lettre de saisine

Cet avis sera rapporté par Pierre-Olivier Ruchenstain (groupe Entreprises), au nom de la Commission travail et emploi